Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250929-CC2025-165-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GRANDS PROJETS

Approbation et autorisation de signature de l'avenant n° 1 à la convention avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) dans le cadre du Pacte territorial France Rénov'

Rapporteur : Sébastien LEROUX

N°CC2025-165

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de déports	0
Nombre de présents	64
Nombre de pouvoirs pris en compte au vu des déports	8
Votants	72
Secrétaire de séance : Philippe POMMEREAU	

L'an 2025, le 29 septembre à 19 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni à MEZIERES EN DROUAIS, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Robert VIGNIKIN (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; M. Guy PRADES (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Madame Chantal DESEYNE (Dreux), Mme Caroline VABRE (DREUX) ; Monsieur Sébastien LEROUX (Dreux) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Jacques JABIOL (FAVIERES) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250929-CC2025-165-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL-SIMON) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; Monsieur Gérard SOURISSEAU (Saint-Lubin-des-Joncherets), M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Thibault PELLETIER (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Etaient absent(e)s :

Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ;Mme Lydie GUERIN (DREUX) ;M. Pascal ROSSION (DREUX) ;Mme Mariam CISSE (DREUX) ;Mme Christine PICARD (DREUX) ;Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ;M. Jacques ALIM (DREUX) ;M. Aissa HIRTI (DREUX) ;Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Nelson FONSECA (DREUX) ;Mme Valérie VERDIER (DREUX) ;M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ;M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; Mme Murielle BRAVO (IVRY-LA-BATAILLE) ;Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ;M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ;M. Christian ALBERT (SAULNIERES) M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ;M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ;Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET).

Pouvoir(s) :

M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) donne pouvoir à M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS); Monsieur Pierre-Frédéric BILLET(Dreux) donne pouvoir à M. Talal Abdelkader (Dreux) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) donne pouvoir à M. Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) donne pouvoir à M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET).

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250929-CC2025-165-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

Il a été exposé,

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, dite « loi climat et résilience », a structuré le Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) avec la mise en place du réseau France Rénov', piloté par l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), en application notamment des articles L. 232-1 et suivants du code de l'énergie et L. 321-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation.
Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux s'est engagée dans une démarche de rénovation énergétique du parc de logements privés par la signature d'un pacte territorial France Rénov', approuvé par délibération n°2025-035 du conseil communautaire en date du 17 mars 2025.

Ce pacte, décliné à l'échelle intercommunale, repose sur trois volets : la dynamique territoriale, l'information et le conseil aux ménages, et l'accompagnement des projets de rénovation. Il constitue un instrument stratégique en réponse aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques liés à l'amélioration de l'habitat.

Par courrier en date du 17 avril 2025, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a sollicité son intégration en tant que signataire du pacte territorial France Rénov', aux côtés des autres partenaires, afin de formaliser sa participation et son soutien aux actions engagées.

Un avenant n°1 à la convention du pacte territorial a donc été élaboré pour intégrer cette demande. Il précise les modalités de l''intervention du Conseil départemental autour des quatre axes détaillés ci-après :

1. Accès et accompagnement à l'exploitation des données « Habitat »

Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir met à disposition un outil web de suivi du parc résidentiel et accompagne les partenaires dans son utilisation, en lien avec le Programme Départemental de l'Habitat (PDH), le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et du Contrat Local des Solidarités (CLSIE).

2. Lutte contre la vacance

Un accompagnement ciblé est proposé aux communes du dispositif « bourg-centre » et à celles en tension, incluant l'exploitation du fichier LOVAC, la rédaction et l'envoi de courriers aux propriétaires, le traitement des retours et la rédaction d'un bilan de campagne.

3. Accompagnement social des ménages

Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir s'engage à promouvoir le pacte territorial France Rénov' auprès des travailleurs sociaux, à favoriser les synergies avec les animateurs du dispositif, à participer au repérage des ménages en difficulté et à faciliter les échanges d'informations dans le respect du consentement des ménages.

4. Adaptation des logements à la perte d'autonomie

Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir soutient l'identification des besoins en adaptation des logements pour les personnes âgées ou en situation de handicap, et facilite l'instruction des dossiers urgents.

__VU__ la loi n°2021-1104 du 22 août 2021,
__VU__ le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 321-1, L. 321-1-2 et suivants, R. 321-2 et R. 327-1,
__VU__ le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 3211-1, L. 5210-1-1-A et L. 5711-1,
__VU__ le code de l'énergie, notamment ses articles L. 232-1 et L. 232-2, R. 232-1 et suivants,
__VU__ la délibération n°2024-06 du Conseil d'administration du 13 mars 2024 de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat relative à la mise en œuvre du pacte territorial France Rénov',
__VU__ la délibération n°2024-200 du conseil communautaire du 25 novembre 2024 de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux relative à l'intention d'engagement d'un pacte territorial France Rénov'
__VU__ la délibération n°2025-007 du bureau communautaire du 03 février 2025 de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux relative à la convention de partenariat avec Soliha Normande Seine – Agence d'Eure-et-Loir,
__VU__ la délibération n°2025-035 du conseil communautaire du 17 mars 2025 de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux relative à l'approbation et autorisation de signature de la convention avec l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour la mise en œuvre du pacte territorial France Rénov',
__VU__ l'avis favorable de la commission attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable du 04 septembre 2025,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250929-CC2025-165-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/10/2025
Publication : 15/10/2025

VU le courrier de demande du Conseil départemental d'Eure-et-Loir d'être cosignataire avec l'ensemble des partenaires du Pacte territorial France Rénov' en date du 17 avril 2025,
VU le projet d'avenant n°1 à la convention avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) dans le cadre du Pacte territorial France Rénov'.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 à la convention du Pacte territorial France Rénov' de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, intégrant le Conseil départemental d'Eure-et-Loir en qualité de signataire et précisant les modalités de son intervention en 4 axes ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 15 OCT. 2025 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le** 15 OCT. 2025 **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Philippe POMMEREAU** **Secrétaire de séance**